

ENGAGEMENT PERSONNEL

À LIRE AVANT DE SIGNER MON ENGAGEMENT

- a) Je dois assister à tous mes cours et prendre rendez-vous avec mon enseignante ou mon enseignant lorsque j'ai besoin d'aide. La personne tutrice ne peut pas remplacer une personne enseignante : mon enseignante ou mon enseignant est la première personne ressource pour moi.
- b) En m'inscrivant au service de tutorat par les pairs, j'accepte que mon enseignante ou enseignant soit mis au courant de ma démarche; cela dans l'esprit que, au cégep de Baie-Comeau, on travaille en équipe, pour favoriser la réussite de mes cours. J'accepte aussi que ma personne tutrice ou les responsables de Coup de pouce connaissent les résultats de mes examens dans le cours où j'ai demandé l'aide d'une personne tutrice.
- c) La personne tutrice ne peut pas faire mon travail; c'est moi qui ai la responsabilité de réussir chacun de mes cours.

ENGAGEMENT

1. En connaissance de cause, je m'engage à **me présenter à chacune des rencontres** avec ma personne tutrice **et à tous les cours de mon enseignante ou enseignant.**
2. Je m'engage à **faire le travail demandé** par ma personne tutrice. **Si je me présente à la rencontre sans mon matériel et/ou si je ne fais pas les devoirs demandés par la personne tutrice, cela sera considéré comme une absence non motivée.**
3. Si je ne peux pas me présenter à une rencontre, je m'engage à en **aviser ma personne tutrice au moins 24 heures à l'avance** pour éviter qu'elle se déplace inutilement. **Sinon, j'aurai une absence non motivée.**
4. **Après deux absences non motivées**, je comprends **que je serai automatiquement exclue ou exclu du service de tutorat par les pairs.**
5. Je m'engage à rencontrer les responsables du service de tutorat par les pairs dans le cas où la relation d'aide ne semble pas répondre à mes attentes.